

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA SOLIS (I)

FR0013312683

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2024

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds commun de placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée : OPCVM créé le 18/05/2018 pour une durée de 99 ans

Objectifs : L'OPCVM cherche à obtenir, sur un horizon de 5 ans, une plus-value des investissements sur le marché Actions en privilégiant des valeurs européennes impliquées dans la transition énergétique en raison de leur évolution bénéfique à l'environnement, sélectionnées selon une approche ISR sans référence à un indicateur de référence. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. A partir d'un univers de départ constitué principalement de valeurs européennes, le choix des titres se fait selon plusieurs étapes. En amont, sont exclues de l'univers les valeurs interdites conformément à la politique d'exclusion de la Société de gestion. En premier lieu, la stratégie repose sur une sélection de valeurs émises par des sociétés potentiellement fortement émettrices de gaz à effet de serre qui s'inscrivent dans la transition énergétique, soit par l'impact de leur activité sur la réduction des émissions, soit par leurs engagements de nature à réduire à long terme ces émissions, dans une logique de « best effort » à travers 4 axes (sociétés faisant partie de chaînes de valeur favorisant la transition énergétique, sociétés permettant une transition vers les énergies renouvelables et alternatives, sociétés favorisant l'efficacité énergétique et l'efficacité de la consommation, sociétés contribuant à la mobilité durable). Le lien avec la thématique est apprécié à partir de : l'activité de l'entreprise, des impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise et/ou des engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale. Sont exclues de l'univers de départ minimum 10% de valeurs non notées et/ou dont le lien avec la thématique n'est pas pertinent. L'approche ESG "best in universe" complète l'analyse extra-financière avec l'attribution d'une note moyenne ESG pondérée calculée à partir des piliers E, S et G conduisant à exclure minimum 20% des notations ESG les plus basses de l'univers (approche en sélectivité). Le fonds s'engage à surperformer son univers de départ pour les 2 indicateurs des piliers E (part d'entreprise ayant un objectif de réduction des émissions carbone) et G (diversité au sein du conseil d'administration). Les taux de couverture sont respectivement d'au moins 90% pour le 1er, et d'au moins 70% pour le 2nd. L'investissement du portefeuille s'effectue en retenant au minimum 75% de valeurs ayant une note supérieure à 3 (sur une échelle de 1 à 5). La méthodologie ISR couvre 90% minimum du portefeuille (maximum 10% de titres non analysés). Ensuite, la Société de gestion procède à l'analyse financière en se fondant sur la stratégie globale dite "PEF" (Perspectives Economiques et Financières) qui élabore trois fois par an les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF. Actions et/ou valeurs assimilées : minimum 75% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées éligibles au PEA émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace Economique Européen (EEE), de toutes tailles de capitalisation; les investissements en petites/moyennes capitalisations peuvent atteindre 100% de l'actif net. Les investissements dans des sociétés des pays membres/partenaires de l'OCDE (hors EEE) et les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 25% maximum de l'actif net. Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard & Poor's et équivalent Moody's ou Fitch). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 0 et 9. Instruments financiers à termes et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futurs sur actions/indices/devises, options sur actions/indices/devises, swaps sur actions/indices/devises, change / change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des actions européennes. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations de marché ainsi que le risque de liquidité en raison des investissements en actions de petites et moyennes capitalisations et de l'exposition aux marchés émergents.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

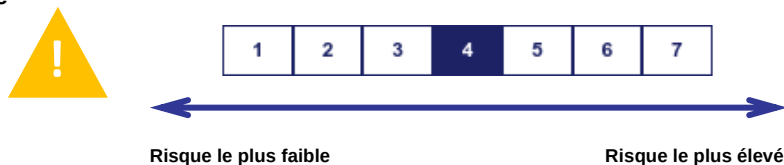
Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

L'OPCVM est éligible au PEA.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque matériellement pertinent non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de liquidité : Il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et/ou aux marchés de pays émergents. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 700 €	1 670 €
	Rendement annuel moyen	-83,02 %	-30,07 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400 €	9 320 €
	Rendement annuel moyen	-15,96 %	-1,39 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 630 €	13 480 €
	Rendement annuel moyen	6,31 %	6,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 310 €	16 830 €
	Rendement annuel moyen	53,13 %	10,97 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2015 et 03/2020.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 01/2018 et 01/2023.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2016 et 03/2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	83 €	569 €
Incidence des coûts annuels*	0,83 %	0,88 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,04 % avant déduction des coûts et de 6,16 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,61 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	61 €
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.